Chronique

« JE N'AI PAS VOULU CELA... [1] »

Ces paroles fameuses de Guillaume II ont été, sous les formes les plus diverses, répétées par la plupart des chefs de l'Allemagne, et tout récemment, par celui qui prétend être son « guide ». Avec une persévérance inlassable, les Allemands, qui sentent bien que la question de la responsabilité des origines de la guerre est celle qu'ils ont le plus de mal à résoudre à leur avantage, ont surtout fait porter sur ce point leur propagande, dans le monde entier. Ils ont cherché à rejeter sur leurs adversaires cette faute contre l'humanité, qui fut le déchaînement de la guerre de 1914.

Des polémiques, interminables, se sont instituées, en France même, car des Français, de bonne foi, n'ont pas eu toujours celle qu'ils devraient avoir en la justice de la cause de leur pays. Des livres énormes ont été écrits, comme pour noyer le crime sous des flots d'encre. Le moment est venu de mettre le point final à tant de controverses, et de dire, pour la dernière fois, à l'Allemagne de Hitler, solidaire de celle de Guillaume II et de Moltke : « Tu l'as voulu ».

Cette réplique vient d'être donnée, d'irréfutable façon, et de main de maître, par un savant français, Camille Bloch, directeur de la bibliothèque du musée de la grande guerre, professeur à la Sorbonne, dans un petit livre de deux cent cinquante-cinq pages, que le gouvernement français devrait bien répandre dans l'univers entier, car, s'il a la sécheresse voulue d'un précis historique, s'il a la rigueur d'un théorème mathématique, il frémit, sous la sobriété de son argumentation, de la sainte colère de la vérité.

Tout s'y enchaîne avec une implacable logique. Sous la lumière crue des citations, amenées avec une admirable maîtrise, le crime ne peut plus se dérober.

La guerre, — on le sait, — est née dans les Balkans. Depuis de longues années, l'Autriche haïssait la Serbie. Entre le 1er janvier 1913 et le 1er juin 1914, le très excité chef de l'état-major général de la Double monarchie, Conrad von Hœtzendorff, n'avait pas proposé moins de vingt-cinq fois, d'entrer en conflit armé avec la Serbie.

A la veille même des hostilités, l'Europe vivait dans l'angoisse. L'Allemagne, déjà névrosée, malgré son inquiétante puissance, souffrait, depuis le rapprochement franco-anglais, du cauchemar de « l'encerclement ». La guerre générale paraissait inéluctable à Conrad. (Comme par une infernale déduction, l'Autriche attaquerait la Serbie, la Russie interviendrait; l'Allemagne riposterait contre la Russie; la France soutiendrait son alliée) : « C'est inévitable », déclarait-il.

Si l'état-major autrichien se sentait fort, c'est qu'il comptait sur l'Allemand et sur le Kaiser : « La mesure est à son comble », dit ce dernier à Conrad. « Je marche avec vous ». A Berchtold, ministre des affaires étrangères autrichiennes, il conseille de « domestiquer » la Serbie. Au roi des Belges, stupéfait, il annonce comme « prochaine » une guerre victorieuse contre une France « attachée obstinément à l'idée de revanche, rétive à toute entente avec l'Allemagne. » C'est la répétition presque textuelle des propos tenus, dès 1904, au roi Léopold, prédécesseur du roi Albert Ier.

Cependant, pas plus en 1909 qu'en 1911, la guerre n'était fatale en 1914. Si l'immense incendie se déclara, c'est que quelqu'un mit le feu aux poudres : la torche fut l'attentat de Sarajevo. Or la Serbie officielle fut formellement mise hors de cause, au cours même du procès des meurtriers : bien plus, ceux-ci s'étaient cachés d'elle. Le gouvernement autrichien dut se contenter de formuler une accusation de tendance : « Le gouvernement serbe a créé l'atmosphère, qui, seule, rend possibles les explosions de fanatisme sauvage ».

Eût-il, d'ailleurs, été aussi agressif, sans l'appui de Guillaume II ? *Bouleversé* par la mort de son ami François-Ferdinand, celui-ci écrit aussitôt à son ambassadeur à Vienne : « Avec les Serbes, il faut en finir, et le plus tôt possible. » Dès le 5 juillet, le Kaiser confère avec Bethmann-Hollweg et les chefs des armées de terre et de mer. Il leur confie les engagements pris par lui en cas de conflit austro-serbe. Quelques jours après, le baron de Wangenheim, ambassadeur d'Allemagne à Constantinople, pouvait dire à son collègue italien : « Nous allons à la guerre. »

La décision matérielle partit de l'Autriche. Dès le 7 juillet, Berchtold, fort des assurances données par l'Allemagne, préconise — malgré l'opposition de Tisza, plus prudent, mais seul de son avis — l'action préventive et immédiate. Tisza, lui-même, finit par se convertir; le vieux François-Joseph se laisse également entraîner.

On se rappelle la rigueur inouïe de l'ultimatum lancé le 23 juillet, à la Serbie, par l'Autriche, puisque, de l'aveu d'un juriste allemand, comme Schücking, il portait atteinte à la souveraineté de la Serbie, en lui imposant, pour mener l'enquête, des délégués étrangers. A Londres, Grey le qualifia, « le document le plus formidable que jamais Etat ait adressé à un autre ». A Saint-Pétersbourg, Sazonof, s'écria : « Vous mettez le feu à l'Europe! »

L'Allemagne y versa toute l'huile qu'elle put. Alors que Londres, Pétersbourg et Paris donnaient à la Serbie des conseils de sagesse, la Wilhelmstrasse excitait son alliée. Aux gouvernements de l'Entente elle demanda d'assister, passifs, à l'expédition punitive de l'Autriche : ce fut la thèse de la « localisation » du conflit. Mais la meilleure preuve que l'Allemagne ne croyait pas à cette « localisation », — et ne la voulait pas —, fut son attitude à l'égard de la Belgique.

L'ultimatum à la Serbie fut remis le 23 juillet; la réponse serbe, très conciliante, arriva le 25, à la fin de l'après-midi. Dès le 26, Moltke, chef d'état-major général allemand, rentré de villégiature, fait envoyer le texte d'un autre véritable ultimatum à remettre, en cas de conflit, au gouvernement belge, qui n'avait vraiment rien à voir dans l'affaire serbe. Dès cette date, la diplomatie allemande laisse au gouvernement belge percer le bout de l'oreille, et révèle l'argumentation dont elle usera, au moment même de la déclaration de guerre. Elle prétend, en effet, que des forces françaises projettent de se porter sur la section de la Meuse, Givet-Namur, avec mission de traverser le territoire belge pour attaquer l'Allemagne. Celle-ci donne à la Belgique le choix « entre une attitude amicale dont elle recueillera le bénéfice à la conclusion de la paix », et « une attitude hostile », qui forcerait Berlin « à abandonner le règlement futur des rapports des deux Etats à la décision des armes ».

Vis-à-vis de l'Entente, la conduite de l'Allemagne ne fut pas moins intransigeante. Désireux, avant tout, d'éviter une guerre, Grey émit l'idée d'une conférence, analogue à celle réunie pendant la guerre balkanique « pour essayer de trouver un moyen d'éviter les complications ». L'Allemagne répondit par un refus formel. Jules Cambon adjura Jagow « au nom de l'humanité », de ne pas prendre une responsabilité personnelle « dans les catastrophes » qu'il laissait préparer : son appel resta sans réponse. Conseillée par son alliée, l'Autriche refusa, de son côté, de négocier sur la base de la réponse serbe.

C'est sous la pression du gouvernement allemand que, le 28 juillet, l'Autriche déclara la guerre à la Serbie. La Wilhelmstrasse et l'empereur avaient vu avec le plus extrême déplaisir les choses traîner en longueur. Dès le 25, l'ambassadeur Szœgyény fit à Berchtold une communication importante sur l'état d'esprit à Berlin. Il y disait : « On conseille instamment à l'Autriche de procéder immédiatement et de mettre le monde en présence du fait accompli. » Non seulement l'Allemagne n'empêcha point l'action de Vienne : elle l'excita.

La question capitale que se posa immédiatement la diplomatie autrichienne fut : Que fera la Russie? C'est sur elle que l'Autriche, l'Allemagne, et, depuis, leur propagande, tentèrent de rejeter toute la responsabilité de l'agression.

Le doute, — si jamais il fut possible — ne l'est plus. De la lecture des chapitres XII et XIII du livre de Camille Bloch, il ressort irréfutablement que les décisions essentielles des puissances centrales ont été prises sans que celles-ci connussent encore la décision russe de mobilisation générale : ce n'est donc pas cette dernière qui a déclenché la guerre européenne, mais bien les états-majors généraux allemand et autrichien.

Dans le *Livre blanc*, distribué au Reichstag, le 4 août 1914, Bethmann-Hollweg déclarait solennellement : « Nous avions parfaitement conscience qu'une action militaire quelconque de l'Autriche-Hongrie contre la Serbie aurait pour conséquence immédiate une intervention russe, et, par suite, pouvait nous entraîner dans une guerre, en raison de nos obligations. »

Bethmann ne se trompait pas. Sazonof releva le gant. Mais il n'était point, comme ses adversaires, animé par un désir de guerre. Le tsar était, avec ferveur, attaché à la paix.

Le 24 et le 25 août, une décision de principe fut prise sous sa présidence : un projet de mobilisation de treize corps d'armée contre l'Autriche. Deux jours plus tard, l'attaché militaire allemand rapporte à son gouvernement, que, d'après le ministre de la guerre Soukhomlinoff, c'est seulement au cas où l'armée autrichienne pénétrerait en Serbie qu'il serait procédé à la mobilisation des districts voisins de la seule frontière autrichienne. Jusqu'au bout, d'ailleurs, les ministres russes, et surtout le tsar, crurent en l'esprit de conciliation de l'Allemagne.

Le 29 juillet, les premiers désiraient encore qu'on s'en tînt à la mobilisation partielle, décidée le 25 juillet — et ceci, malgré les objections du chef d'état-major général et du chef du service de la mobilisation, qui firent valoir que « toute mobilisation partielle aurait pour effet de ruiner la mobilisation générale ». Le tsar et Sazonof finirent pourtant par se laisser convaincre : ce dernier signa l'ordre de mise en mouvement de toutes ses forces, à partir du 30 juillet.

Sazonof avait vu s'effondrer ses derniers espoirs. Suivant sa propre expression, il n'avait plus, désormais, le « moindre fétu de paille » où se raccrocher. Au cours d'un entretien, très calme, avec l'ambassadeur d'Autriche, un coup de téléphone lui apprit le bombardement de Belgrade par des monitors autrichiens. L'ambassadeur d'Allemagne Pourtalès, survenu peu après, l'informa brutalement que son gouvernement le chargeait d'attirer très sérieusement l'attention de M. Sazonof sur le fait que la continuation des mesures de mobilisation forcerait l'Allemagne à mobiliser, de son côté, et que, dans ces conditions, il serait presque impossible d'empêcher la guerre européenne. »

L'ordre de mobilisation russe ne fut, du reste, pas immédiatement exécuté. Le tsar l'annula le soir même où il le donna. Comme il gardait une grande confiance en son ami « Willy », il conservait l'espoir que ce dernier arrêterait encore son allié au bord de l'abîme. Guillaume II profita de ces sentiments pour berner le pauvre « Nicky ». Dans une phrase, qui était, pourtant, la confirmation du préultimatum allemand, et par laquelle le Kaiser prévenait son interlocuteur russe que des mesures militaires de la part de la Russie, qui seraient considérées comme menaçantes pour l'Autriche, précipiteraient une calamité « que nous désirons, prétendait-il, tous deux éviter, et compromettraient mon rôle de médiateur que j'ai volontiers accepté sur ton appel... », Nicolas II voulut voir une sorte de promesse solennelle de paix. Il prescrivit l'ordre d'annuler la mobilisation générale. Ce n'est que sur les instances des militaires et de Sazonof, qu'il le réitéra, le 30 au soir. A Saint-Pétersbourg, l'affiche rouge de l'ukase impérial apparut sur les murs, à l'aube de la journée du 31 juillet.

On a souvent prétendu que cette résolution du tsar avait comme conséquence logique la guerre. Tel ne fut pas l'avis de Moltke lui-même, chef d'état-major général allemand, quand, le 30 juillet, il fit savoir à Vienne que « la mobilisation russe n'était pas un motif pour mobiliser ». Il ajoutait : « Contrairement aux mobilisations et démobilisations russes, qui sont devenues habituelles, la mobilisation allemande amènerait inévitablement la guerre. »

Cependant, la diplomatie française, qui avait été représentée, en cette période historique, à Saint-Pétersbourg même, et par le chef de l'Etat et par le chef du gouvernement, n'avait pas cessé de s'exercer dans un sens modérateur. Les décisions de Saint-Pétersbourg ne furent dues qu'à la crainte — trop justifiée — d'avoir, dans un bref délai, à repousser un assaut, non seulement autrichien, mais aussi allemand. Les efforts de la France furent secondés par ceux de la Grande-Bretagne, avant tout de Grey, profondément pacifique, immédiatement traité d' « ignoble drôle » par le Kaiser.

Mais ils eurent sur Guillaume II un effet diamétralement opposé à celui qu'un esprit sain était en droit de l'attendre. Le Kaiser croyait, dur comme fer, à la prétendue promesse que lui avait faite le roi George, par l'intermédiaire de son frère Henri de Prusse « de se tenir à l'écart de la guerre, et de maintenir la neutralité ». Il négligea l'avis d'un observateur, aussi perspicace que Ballin, qui prévenait qu'en « cas d'agression non provoquée, l'Angleterre soutiendrait la France, et ne permettrait pas l'invasion de la Belgique ».

En ces jours tragiques, tout l'effort du chancelier Bethmann-Hollweg porte sur deux points : empêcher l'Angleterre de se déclarer en faveur des Etats de l'Entente, et « avoir une Russie coupable ».

A la proposition du tsar de soumettre le différend austro-serbe à la Cour d'arbitrage de la Haye, « Willy » se contenta de répondre, dédaigneusement, en marge même du télégramme de « Nicky » par la négation familière berlinoise « *Nanu* ». Jagow déclara inacceptable la proposition russe de cesser « tous préparatifs militaires », si l'Autriche se déclarait prête à éliminer de son ultimatum les points qui portent atteinte aux droits souverains de la Serbie.

De son côté, le chef de l'armée allemande, Moltke, dédaigneux des efforts de Bethmann pour sauver la face, et, surtout, pour arrêter l'Angleterre, poussait, de toutes ses forces, Conrad aux mesures extrêmes, par exemple, dans ce télégramme laconique « Mobiliser tout de suite contre la Russie. L'Allemagne mobilisera. »

C'est bien comme M. C. Bloch, que s'exprimait déjà l'historien allemand Hermann Lütz, quand il déclarait : « La pression de Moltke, aurait, même sans l'ordre de mobilisation générale russe du 30 après-midi, conduit à la guerre européenne. »

La nouvelle de la mobilisation générale russe fut apportée à Berlin par un télégramme de l'ambassadeur Pourtalès, arrivé le 31 juillet, à 11 h. 40. La mobilisation autrichienne, à laquelle était expressément liée la mobilisation allemande, avait été résolue dans la soirée du 30, et prescrite au début de la matinée du 31.

Ainsi, l'enchaînement des faits cruciaux, d'où est sortie la guerre, peut se résumer comme suit : 1° l'Autriche, acharnée contre la Serbie, mobilise contre elle : c'est l'origine du drame; 2° la Russie riposte par la mobilisation, partielle, puis générale, qu'ont déclarée indispensable ses techniciens militaires : le drame se noue; 3° mais cette décision russe, prétendue cause de la mobilisation générale autrichienne, n'a été connue de l'ennemi que le 31 juillet dans la matinée. Or, à ce moment, la mobilisation générale autrichienne est déjà ordonnée, sous la pression de l'état-major allemand. Il n'y a donc aucune relation de cause à effet entre les deux mobilisations. Le drame est déclenché : c'est l'engrenage, qui, inéluctablement, mène au conflit généralisé.

De part et d'autre, l'influence des chefs militaires l'avait emporté. Mais ceux d'Autriche-Hongrie et d'Allemagne ne connaissaient pas la décision prise par ceux de Russie, quand ils firent appel aux armes. La responsabilité du conflit incombe donc à Berchtold, approuvé par la diplomatie et par l'état-major allemands, quand ils refusèrent toute négociation, même sur la base d'une prise de gages serbes, avec suspension des opérations militaires.

La décision autrichienne, de créer par une mobilisation le *casus fœderis*, et qui devait, inévitablement, entraîner la participation de l'armée allemande à un conflit général, avait été suggérée, encouragée, accélérée par l'Allemagne.

Ces vérités, que nous ne devrions pas nous lasser de proclamer, grâce à une propagande enfin organisée et active, à mesure que le *Reich* hitlérien essaye de persuader l'univers du contraire, ressortent lumineusement du petit livre de Camille Bloch, chef-d'œuvre de clarté, modèle de probité intellectuelle.

La guerre, ce sont bien l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne qui l'ont voulue, et, sciemment, criminellement, déchaînée. N'en déplaise au vice-chancelier von Papen, elles n'avaient pas les mains pures, quand elles ont tiré l'épée.

EDMOND DELAGE.

(1) *Les Causes de la guerre mondiale*, Paul Hartmann, édit., 11, rue Cujas.

LA SITUATION POLITIQUE

Après l'unité socialiste, l'unité radicale

Une réunion qui paraissait, de prime abord, mystérieuse, s'est tenue, hier, au Palais-Bourbon, où M. Archimbaud, député de la Drôme, avait réuni quelques-uns de ses collègues du groupe radical socialiste, tels que MM. Campinchi, Monnerville, Deyris, Lassalle, Poittevin, Tony Révillon, Corsin, Le Bail, Gaston Martin, pour s'entretenir des suites du scrutin de la nuit du 3 au 4 novembre. Déjà le bruit circulait que la fraction « avancée » du groupe radical allait se livrer à un coup d'éclat et témoignait d'un même esprit « séparatiste » que les socialistes du « foyer Jean Jaurès », amis de MM. Renaudel et Marquet.

Déjà ceux-ci avaient, disait-on, reçu des félicitations de quelques-uns de ces néo-radicaux qui s'apprêtaient à les rejoindre. Le maire de Bordeaux ne s'était-il pas entretenu, aussi, avec des adversaires du gouvernement comme M. Bergery, ainsi qu'avec M. Archimbaud lui-même ?

Est-ce donc un complot ? se demandaient, inquiets, les informateurs.

M. Archimbaud a tenu à dissiper lui-même ces inquiétudes et ces obscurités en déclarant, le soir, que sa rencontre avec quelques-uns de ses amis était la continuation d'une conversation commencée samedi dans les couloirs. Il avait épilogué avec ses collègues sur les conséquences du scrutin de confiance et s'était aperçu, avec eux, que plus de quatre-vingts bulletins modérés s'étaient trouvés mêlés avec les bulletins radicaux socialistes. Aussi avait-il pensé aussitôt à aviser et à prendre des dispositions pour que ce mélange, abhorré de ses amis et de lui-même, ne se reproduise plus à l'avenir.

« Nous n'avons, a-t-il ajouté en substance, nullement envie de provoquer une scission dans notre parti, nous ne voulons former ni groupe ni sous-groupe. Nous entendons seulement rappeler nos amis radicaux à la stricte observance de la doctrine définie au congrès de 1901, et qui repousse toute collaboration avec les partis de réaction. Nous nous sommes simplement concertés en vue de la réunion que tiendra le groupe radical demain matin, et où le problème de majorité sera certainement agité. Nous y défendrons une motion invitant le gouvernement à respecter les directions données par les congrès du parti, afin de barrer la route à la concentration à laquelle il semble vouloir s'acheminer rapidement. »

De son côté, M. Zay, député du Loiret, dont on avait cité le nom parmi les assistants à la réunion convoquée par M. Archimbaud, a affirmé qu'il n'y avait pas participé, mais il a déclaré qu'il se disposait à présenter, d'accord avec un certain nombre de ses amis, une motion analogue à celle dont M. Archimbaud venait d'annoncer le dépôt. Le groupe radical socialiste s'y déclare « ému de certaines interprétations qui ont suivi le scrutin de vendredi », disposé à « couper court à toute équivoque », « opposé plus que jamais à toute collaboration avec des partis et des hommes politiques condamnés par le suffrage universel », et il y « renouvelle son entière confiance » au gouvernement Sarraut pour apporter devant la Chambre des projets hardis de rétablissement de l'équilibre budgétaire capables « de rallier une majorité démocratique ».

Il semble ainsi qu'une fraction du parti radical socialiste s'emploie à réintégrer dans la majorité gouvernementale les socialistes exclus, ainsi que leurs amis du foyer Jean-Jaurès, pour contrebalancer leur refus de collaboration avec les républicains nationaux. De leur côté, les amis de MM. Renaudel et Marquet se montrent disposés à reconstituer l'union des gauches en excluant à leur tour de la majorité *les socialistes* orthodoxes, qui ne demandent, du reste, qu'à rentrer dans l'opposition.

Mais une telle majorité ne pourrait se reformer sur une base solide qu'à condition de pouvoir compter sur la participation effective de la Gauche radicale. Or celle-ci demeure en grande majorité hostile à toute collaboration avec les marxistes, orthodoxes ou non.

La scission socialiste n'a pas encore résolu le problème de majorité posé depuis la chute du cabinet Daladier.

LA SCISSION DU PARTI SOCIALISTE

Une nouvelle réunion des néo-socialistes

Sous la présidence de M. Renaudel, entouré des autres députés exclus de la S.F.I.O. par le conseil national de dimanche dernier, les néo-socialistes ont tenu une nouvelle réunion, hier soir, dans la salle de la rue de Puteaux. Quinze parlementaires ont pris la parole. Ce sont : MM. Auray et Dherbécourt, sénateurs; MM. Camboulives, Lebret, Deschizeaux, Montagnon, Lafaye, Compère-Morel, Alexandre Varenne, Cayrel, Perrin, Déat, Ernest Lafont, Marquet et Renaudel, députés.

Rien de nouveau n'a été dit au cours de cette séance. Mais c'est avec fougue que les orateurs ont placé leur futur parti sous l'invocation de Jaurès qui, suivant la formule de M. Déat, « fut assassiné toute sa vie par ceux qui l'ont obligé à enfermer sa pensée dans le carton des vieilles formules d'Amsterdam ». Il est apparu que le nouveau parti se gardera d'effrayer les électeurs par des formules qui demanderaient le pouvoir total pour la IIe Internationale ou « une expropriation capitaliste sans indemnité ».

Nous avons reproduit, hier aux Dernières nouvelles, des déclarations de MM. Renaudel et Marquet. Dans la soirée, rue de Puteaux, M. Déat s'est prêté, lui aussi, à une interview. Il a dit que, s'il n'y avait pas eu l'effondrement de la social-démocratie allemande il n'y aurait probablement pas eu de crise du socialisme français. « Les néo-socialistes, a-t-il ajouté, sont extrêmement préoccupés « de cette leçon tragique donnée par les événements d'Allemagne après ceux d'Italie » : ils ne sont pas fascistes, mais prétendent « prendre la seule attitude qui puisse barrer la route au fascisme. » C'est pour cela que le parti nouveau sera organisé « selon des formules un peu nouvelles » et tentera de développer chez ses adhérents, moins la virtuosité dialectique que « la clarté des conceptions, la promptitude des décisions et la vigueur des réalisations ».

Dans l'autre camp

Au camp de la S.F.I.O. orthodoxe, M. Blum déclare que les principes des néo-socialistes sont « le démenti de toute la pensée de Jaurès » qu'ils invoquent on le sait. Il les accuse d'avoir voulu la scission. M. Paul Faure l'affirme avec plus de force encore. Il ajoute que la S.F.I.O. comptait hier 135,000 membres et qu'elle en aura, l'an prochain, 150,000 ou 160,000, tandis que le nouveau parti ne pourra compter, demain, que sur 10,000 adhérents.

NOUVELLES DU JOUR

A l'Élysée

Le président de la République a reçu hier après-midi, M. Etienne Clémentel, sénateur du Puy-de-Dôme, ancien ministre.

Au quai d'Orsay

M. Paul-Boncour, ministre des affaires étrangères, a reçu, hier après-midi, M. de Chlapowski, ambassadeur de Pologne, et M. de Madariaga, ambassadeur d'Espagne.

Au ministère de l'intérieur

M. Camille Chautemps, ministre de l'intérieur, a reçu, hier après-midi, M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, président du comité France-Amérique.

Les cabinets ministériels

Ministère de l'intérieur

M. Camille Chautemps, ministre de l'intérieur, a constitué son cabinet comme suit :

Directeur du cabinet : M. Emile Peigné, directeur du contrôle de la comptabilité et des affaires algériennes au ministère de l'intérieur.

Chef de cabinet : M. Raymond Bayon-Targe, chef de bureau au ministère de l'intérieur.

Chef-adjoint : M. Aimé Azam, docteur en droit, docteur ès-sciences.

Chef du secrétariat particulier : M. André Dubois.

Sous-chef du secrétariat particulier : M. Antonin Roulot, administrateur de l'Union fédérale des associations des victimes de la guerre.

Attachés : MM. Robert Delechaux et Tony-Ricou.

Chargés de mission : MM. Pierre Kraemer-Raine, Nonce Paoli, avocats à la cour d'appel et Chesneau de Leyritz, sous préfet.

M. Tony Bouffandeau, maître des requêtes au Conseil d'Etat, demeure chargé des services administratifs du cabinet du ministre de l'intérieur.

Ministère des finances

M. Georges Bonnet, ministre des finances, a arrêté la composition de son cabinet ainsi qu'il suit :

Chef de cabinet : M. de Boisanger, directeur de l'administration centrale des finances.

Chefs adjoints : MM. Maspetiol, auditeur au Conseil d'Etat et Ripert, inspecteur des finances.

Sous chef de cabinet : M. Alphand, inspecteur des finances.

Chef du secrétariat particulier : M. Lamberti, percepteur de première classe.

Attachés : MM. Pestre et Jérôme Lévy.

Chargés de missions : MM. Navello, receveur des finances et Escaich, docteur en droit.

Ministère du budget

M. Abel Gardey, ministre du budget, a arrêté comme suit la liste de ses collaborateurs :

Direction du cabinet : M. Campion, inspecteur des finances, est chargé de la direction des services techniques du cabinet; M. Lortie, contrôleur des dépenses engagées, est chargé d'études.

Chef de cabinet : M. René Heureude, sous-préfet.

Chef adjoint : M. Chabrun, inspecteur des finances.

Chef du secrétariat particulier : M. Paul Boé, actuaire à la Caisse nationale de crédit agricole.

Attachés : M. André Mettas, avocat à la cour; Mlle Barbazange.

Chargés du service parlementaire : M. Dargaud, pour la Chambre, et M. Darbou, pour le Sénat.

Chargés de mission : MM. Georges Saulgeot et Dulaurens.

Ministère de l'air

M. Pierre Cot, ministre de l'air, a composé son cabinet de la façon suivante :

Directeur du cabinet : M. Daniel Hagueneau, ingénieur des ponts et chaussées.

Chef de cabinet : M. Jean Moulin, sous-préfet.

Chef adjoint : M. Louis Joxe, agrégé de l'Université.

Chargés de mission : MM. René Corbin, directeur au ministère de l'air; André Garnault, avocat à la cour; Hederer, contrôleur de 1re classe à l'administration de l'aéronautique.

Attachés : MM. Max Dekeyser, journaliste; Louis Daniélou.

M. Henri Puget, maître des requêtes au Conseil d'Etat, professeur agrégé à la faculté de droit est chargé des fonctions de directeur des études administratives.

Les services militaires du cabinet comprennent : le lieutenant-colonel breveté Jaunaud, pilote aviateur, chef des services militaires du cabinet; le commandant Lamontagne, observateur en avion; le commandant Domino, pilote aviateur; le capitaine de corvette Alamichel, pilote aviateur; le lieutenant de vaisseau Noël, pilote aviateur.

Ministère de la santé publique

M. Lisbonne, ministre de la santé publique, a constitué son cabinet de la façon suivante :

Chef de cabinet : M. Léon Armand.

Chef adjoint : M. Maurice Lévêque.

Chef du secrétariat particulier : M. Lucien Mayrargue.

Attachés : MM. Maurice Richard et Vieu.

Chargés de missions : M. le docteur Leclainche, chef de service à l'Office national d'hygiène et Mme Eliane Brault.

Ministère des colonies

M. François Piétri, ministre des colonies, a constitué son cabinet de la façon suivante :

Directeur du cabinet, M. Moretti, inspecteur général des colonies.

Chef de cabinet, M. Crocicchia, administrateur en chef des colonies.

Chef adjoint, M. Tajasque, chef de bureau hors classe des services civils de l'Indochine.

Chef du secrétariat particulier, M. Pennaforte.

Chargé du service parlementaire, M. Jean Marquet, sous-préfet hors cadres.

Attachés, MM. Roland Meyer, administrateur des services civils de l'Indochine; Monlau, receveur de l'enregistrement.

Chargés de mission, MM. Sol, inspecteur des colonies; Delmas, administrateur des services civils de l'Indochine; Colombani, administrateur des colonies.

Officier d'ordonnance, capitaine Bonningue, de l'infanterie coloniale.

Sous-secrétariat d'Etat de l'enseignement technique

M. Marcombes, sous-secrétaire d'Etat de l'enseignement technique, a composé comme suit son cabinet :

Chef de cabinet : M. Charles Fougeron.

Chef adjoint : M. Charles Fairérol.

Attachés : MM. Mécheri et Broussemiche.

Chargés de mission : le docteur Dodard des Loges et M. Mercurol.

La mort du docteur Roux

Le cercueil du docteur Roux est placé dans une chapelle ardente devant la grille qui ferme le tombeau de Pasteur. Devant la dépouille mortelle de l'illustre savant sont venus s'incliner hier : M. Albert Sarraut, président du conseil, puis de nombreuses personnalités parmi lesquelles M. A. Millerand, ancien président de la République, et Mme Millerand; M. P. Strauss, sénateur, ancien ministre; le général Denain; le marquis de Lillers, président du comité central de la Croix-Rouge, etc.

M. de Monzie, ministre de l'éducation nationale, a déposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre le projet de loi tendant à accorder les funérailles nationales au professeur Roux.

L'intérêt des dépôts à la Caisse d'épargne

Un décret décide qu'à partir du 1er janvier 1934, la Caisse nationale d'épargne servira à ses déposants un intérêt de 3 francs.

Signalons, à ce propos, qu'au 31 août dernier, il existait 9,489,943 comptes à la Caisse nationale d'épargne. Le mois de juillet s'était soldé par un excédent de remboursements de 80,824,149 francs et celui d'août par un excédent de versements de 108,386,630 francs.

AIR

La croisière transafricaine

Un nouvel ajournement du départ

Les conditions météorologiques qui ont motivé, hier, l'ajournement de l'envol de l'escadre du général Vuillemin ne s'étant pas suffisamment améliorées, ou, plus exactement, la brume et les orages qui sévissaient sur l'Espagne, alors que le temps paraissait serein jusqu'à Perpignan, s'étant acheminés vers le Nord, « bouchant » ainsi les premières étapes du parcours, le départ a de nouveau été remis à demain.

Profitant de l'éclaircie d'hier sur le littoral méditerranéen, trois avions ont pris discrètement le départ d'Istres, pilotés par les commandants Pelletier Doisy et Papin, et par le capitaine David. Ils se sont posés sans encombre sur le terrain de Perpignan d'où ils repartiront pour Los Alcazares et Casablanca, dès que l'escadre se dirigera vers l'Espagne.

Le ministre de l'air, M. Pierre Cot, le sous-secrétaire d'Etat, M. Delesalle, et leurs collaborateurs sont repartis pour Paris où ils sont arrivés ce matin à 8 heures.

Devant les hangars d'Istres, il n'y avait donc, ce matin, que M. Jouhannaud, préfet des Bouches-du-Rhône, les officiers de l'école et le colonel Baltas, leur commandant. Des photographes, des cinéastes, des journalistes et de nombreux curieux montent patiemment la garde autour des bâtiments de l'école, attendant l'heureuse nouvelle d'un bulletin météorologique favorable.

Le temps changeant assez rapidement sur la Catalogne, les aviateurs espéraient encore pouvoir prendre leur vol aujourd'hui. Mais le général Vuillemin, soucieux de mener à bien sa croisière, entend ne donner le signal du départ que s'il a la certitude de ne point engager témérairement ses équipages. A 8 h. 15, le chef de l'escadre, jugeant que l'amélioration qui lui était signalée n'était pas suffisante, a rassemblé les officiers, sous-officiers et mécaniciens, pour leur annoncer que le départ n'aurait pas lieu ce matin, et leur fixer rendez-vous pour demain.

On a appris, en effet, de Marignane, que l'avion postal parti ce matin à 5 heures pour Barcelone et le Maroc avait dû rebrousser chemin avant d'avoir pu aborder les Pyrénées. Il soufflait, sur cette région, une violente tramontane. Le plafond était très bas avec pluie. Les conditions météorologiques ayant peu de chances de s'améliorer au cours de la journée, le général Vuillemin a donc pris une sage résolution en ajournant à nouveau le départ de ses escadrilles.

FEUILLETON DU TEMPS
DU 8 NOVEMBRE 1933

LA MUSIQUE

AU THEATRE DU CHATELET : première représentation de « Rose de France », opérette à grand spectacle, en deux actes et quatorze tableaux, livret de M. A. Mouezy-Eon, couplets de M. A. Willemetz, musique de M. S. Romberg.

A L'ALHAMBRA : première représentation de « Fleur d'Hawaï », opérette en trois actes, d'après M. E. Foldes, adaptation et couplets de M. Georges Delance, musique de M. Paul Abraham.

Les deux opérettes à grand spectacle montées avec un vif éclat la semaine dernière n'ajoutent que très peu à la littérature dramatique et musicale. Ce sont des ouvrages de circonstance, de formules convenues, d'une veine courante, épaisse et grasse. Le premier a été établi pour amuser l'enfance, le second pour attirer et surprendre la foule.

Les musiques clinquantes qui accompagnent ces opérettes sont dues à des compositeurs étrangers, puisque la mode populaire est, paraît-il, aux refrains venus des Etats-Unis ou de l'Europe centrale. On s'explique malaisément les engouements provoqués par ces productions légères qu'on importe avec excès. Sans vanité aucune, on fait, dans cette voie, beaucoup mieux en France. Tâchons, néanmoins, de prendre une idée exacte de cette manière, qui excite dans le grand public des transports si vifs.

Au théâtre du Châtelet, *Rose de France* ne manquera pas de frapper les imaginations juvéniles par le luxe qui se trouve déployé au cours du spectacle. Il est de toute justice de louer, avant les librettistes et le compositeur, le metteur en scène, M. Maurice Lehmann; les dessinateurs des costumes, MM. Brunelleschi et Curti; les décorateurs, MM. Deshays et Bertin. A n'en pas douter, ceux-là ont la première part dans le succès remporté, et leur valeur éclate davantage aux yeux des spectateurs que celle de MM. Mouezy-Eon, Willemetz et Romberg.

Le sujet glorieux, choisi par M. Mouezy-Eon, pouvait prêter à bien des développements, mais non aux interprétations futiles qu'on nous en offre au Châtelet. Il ne s'agit de rien de moins que de Mademoiselle, nièce de Louis XIV, et qui épousa en 1679 le roi d'Espagne Charles II, fils de Philippe IV et dernier descendant direct de Charles-Quint.

Pour édifier la pièce, il était facile de prendre appui sur *les Mémoires de la cour d'Espagne sous le règne de Charles II*, laissés par le marquis de Villars, ambassadeur de Louis XIV. D'autre part, les trente-sept lettres adressées par la marquise de Villars à Mme de Coulanges et que La Rochefoucauld et Mme de Sévigné admiraient pour leur feu d'esprit, eussent fourni à la comédie maints épisodes vécus et divertissants. Enfin Paul de Saint-Victor, que M. Fernand Vandérem s'emploie justement à remettre en vogue, a publié d'étincelantes chroniques sur *l'Espagne et sa cour au dix-septième siècle*. Je néglige à dessein les autres sources de documents auxquelles il était permis à M. Mouezy-Eon de puiser. Je n'en désigne que les plus notoires et les plus agréables.

Mais, bien qu'en possession d'une culture étendue, M. Mouezy-Eon n'a pas voulu avoir recours à cette érudition, — pourtant à la portée de tous et qui n'a rien d'une pédanterie de cabinet. Il a travesti à son gré les caractères et les événements. Le plateau du Châtelet, devant lequel s'enchantent nos enfants, est un échiquier qu'il connaît à fond. Le librettiste a eu soin de cacher les diplômes universitaires dont il est nanti. Il s'est refusé à faire figure de chercheur ou d'homme simplement averti. Il n'a songé qu'à être un amuseur et à distribuer à son public puéril les mets dont il est friand. Avec ses erreurs à dessein triviales et ses anachronismes voulus, il semble avoir fait la nique à l'histoire, pour la joie des écoliers.

Voici l'anecdote, traversée d'incessants coups de théâtre, qu'il nous conte. En 1678, la fille de Monsieur était une petite personne sémillante et intrépide. Elle échappait à la surveillance de sa gouvernante, la maréchale de Clérambault, pour rencontrer, dans une boutique de lingère, près le Pont-Neuf, un galant sculpteur nommé Beauval. Elle n'avait naturellement pas révélé sa haute condition à celui qu'elle aimait, et avait pris, pour lui le surnom de Frivolette. Un jour que Beauval avait à réparer une statue du parc de Versailles, la princesse avait fixé un rendez-vous au jeune homme dans un bosquet. Mais sa fille d'honneur, l'ambitieuse Athénaïs, avait percé l'intrigue. Elle fit surprendre Marie-Louise-Frivolette dans les bras de Beauval par le comte de Hautefeuille. Beauval répondit aux injures du comte par un soufflet. Arrêté sur l'heure, il fut marqué à l'épaule du signe d'infamie et envoyé aux galères.

Quelques jours plus tard, dans les jardins de Versailles, Louis XIV contraignait sa nièce Marie-Louise à se marier par procuration avec Charles II. Le roman d'amour de la fausse Frivolette ne